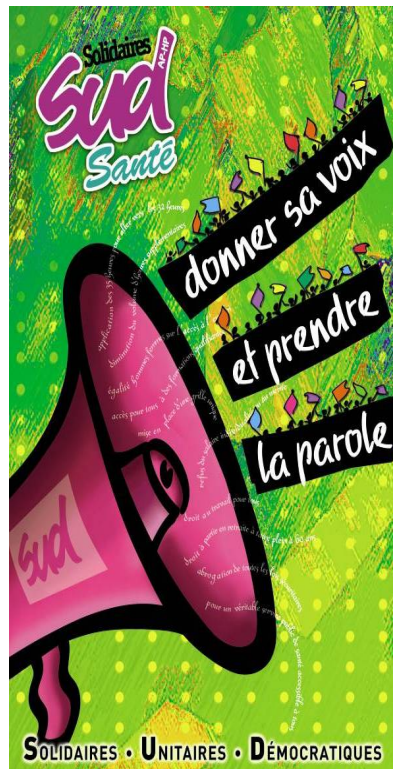




manipulateurs radio

Malgré l'augmentation des IRM et des scanners, les départs en retraite des premières générations de manipulateurs radios, les différents gouvernements ont installé une pénurie dans notre profession, pénurie déjà flagrante chez les radiologues.

Nous avons alerté le ministère dès 1997 sur l'urgence d'augmenter les quotas dans les écoles. Le ministère et l'AP-HP ont fait la sourde oreille et le secteur privé a recruté les manipulateurs sortants des écoles.

Résultat dans nos hôpitaux : un manque d'effectif, des conditions de travail dégradées et des appareils sous utilisés par manque de

personnel. Pire encore, un remplacement des manipulateurs radio par des infirmières (non formées à la radio protection) dans les services de vasculaire alors que nous avons un décret de compétence exclusif.

Le ministère, face à cette pénurie n'a pas apporté les réponses attendues. Il a même, lors des dernières négociations salariales oublié les médico-techniques ainsi que toute la catégorie B dans les revalorisations. Les aides soignants et les administratifs ont vu leurs grille revalorisées car elles étaient en dessous du SMIC ! mais pour les autres rien. Résultat, bientôt le salaire d'embauche d'un médico-technique sera aussi au niveau du SMIC.

Grâce à l'intervention de SUD Santé lors des négociations, nous avons évité une baisse de nomination en classe supérieure et obtenu une augmentation des quotas à 34 % du corps en 2007 et 37 % en 2008. Il faut aller plus loin, nous réclamons l'abandon des quotas, une carrière sans barrage.

Il faut donc rouvrir les négociations sur les salaires et s'il le faut nous serons dans la rue.

La reconnaissance de notre diplôme à bac + 3 (niveau licence) passe par une augmentation des salaires.

La pénurie médicale, elle aussi organisée (ou alors nos gouvernants sont vraiment incompetents) amène aujourd'hui le ministère à réfléchir sur nos compétences.

Alors qu'on nous avait toujours interdit les échographies, miracle nous devenons compétents pour une expérimentation dirigée par le ministère.

Si nous réclamons un élargissement de nos compétences, celle ci ne doit pas se faire à effectif constant et à salaire identique.

Les 22 et 23 octobre 2007, vous élirez vos représentants aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) qui gèrent les carrières et au Comité technique d'Etablissement (CTE) qui discute des effectifs et des budgets.



**Votez pour des représentants qui vous
défendent
et portent vos revendications
Votez SUD santé**

NOM-PRENOM	PROFESSION	ETABLISSEMENT
FERRON Jean-Luc	Tech Labo	Mondor
DAVID Christine	Manip radio	HEGP
SOULAY Carole	Préparateur Pharm	Avicenne
DELMAS Serge	Tech Labo	Saint Louis
FALEMPIN Pascal	Préparateur Pharm	C. Celton
JOLY Isabelle	Tech labo	Pitie-Salpe
BONNEFON Pascal	Manip radio	Pitié salpé
RAGET Isabelle	Tech labo	Trousseau
PIRIOU Jocelyne	Tech Labo	Saint Antoine
BOUDOU Véronique	Tech Labo	E. Roux
MARLIN Ginette	Tech Labo	Tenon
BERTHET Catherine	Tech Labo	Cochin
GUATTARI Sylvie	Tech Labo	Bichat
FARARIK M. Christine	Manip Radio	Béclère